



CONFERENCE ROMANDE DES ENFANTS 20 NOVEMBRE 2021

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

Protection spéciale et égalité

Nous aimerions que

1) les enfants puissent se confier tous les 6 mois à un*e psychologue parce que certain*es enfants n'osent pas parler de leurs problèmes.

2) les centres collectifs d'hébergement pour les familles et les enfants réfugié*es soient améliorés (bonnes conditions) et disponibles plus rapidement. Comme l'accès au logement est difficile pour ces familles, les espaces de travail (bureaux) pourraient être réduits pour privilégier les zones habitables.

3) des intervenant*es viennent dans les classes pour informer les enfants sur les différences (religion, genre, couleur de peau, handicap) parce que certain*es enfants sont victimes de harcèlement scolaire.

Participation

Nous souhaiterions :

1) qu'il y ait un moteur de recherche suisse adapté aux enfants, anonyme, sécurisé et en plusieurs langues.

2) pour que le droit à l'information soit respecté, mettre en place un journal télévisé compréhensible pour des âges différents, présenté à des heures raisonnables et d'une durée adaptée.

3) Qu'afin de favoriser la participation, tou*tes les enfants puissent s'exprimer librement et de manière égale. A l'école, l'état émotionnel de chacun*e pourrait être défini par des bandeaux de couleur.

Identité

Nous proposons de

1) installer une vérification de la carte d'identité des enfants et de l'accord parental sur les réseaux sociaux. De plus, tout*e enfant doit donner son accord avant qu'une photo ou une information de lui*elle soit diffusée. (Identité numérique)



- 2) laisser le choix à la participation au cours de religion à l'école et ouvrir de nouvelles portes à celles moins représentées. (Identité de religion)
- 3) faire davantage de cours de prévention sur la différence au sein des classes (différences d'identité).

Vivre en famille

Nous recommandons que

- 1) les parents aient des cours obligatoires avant et après la naissance de l'enfant pour les sensibiliser aux droits de l'enfant.
- 2) l'avis des enfants soit davantage pris en compte lors des enquêtes sociales.
- 3) les enfants aient des cours de sensibilisation à l'école pour connaître leurs droits et les ressources à disposition.